



Fédération Photographique de France

5, rue Jules-Vallès - 75011 PARIS // Tél. 01 43 71 30 40

Courriel : fpf@federation-photo.fr - Internet : www.federation-photo.fr

Président de la Fédération Photographique de France

Courriel : president@federation-photo.fr // 06 23 04 73 25

31 Janvier 2023,

Appel à candidatures pour le Premier Collège du CA de la FPF Saison 2023-2024

Conformément aux statuts de la FPF de 2021, un tiers des membres du 1^{er} Collège, soit 2 membres sur 6, doit être renouvelé lors des élections 2023. Pour mémoire, les administrateurs du 1^{er} Collège sont élus pour trois ans et ils sont rééligibles. Suite à une démission en cours d'année 2022, une 3^{ème} candidature sera retenue afin d'avoir un 1^{er} Collège composé de 6 membres élus.

Dès juin 2019, le CA a procédé à un tirage au sort afin de décider quels seront les membres sortants à compter de 2020 : cette année, et pour respecter le tirage au sort, Serge Bréard et Alain Chabonat sont sortants et renouvelables.

Tous les adhérents de la FPF, à jour de leur cotisation, peuvent se porter candidats.

Modalités : en application des statuts de la FPF, les personnes intéressées doivent adresser leur candidature, exclusivement par courriel, sous forme d'un texte de motivation qui devra parvenir au Président de la FPF, et à lui seul pour des raisons de confidentialité – aux deux adresses mail : president@federation-photo.fr et jean.saleilles@gmail.com . Un mail de confirmation de réception sera envoyé aux candidats.

Le texte sera présenté, en pièce jointe, dans un format Word et comportera un maximum de 1300 caractères, espaces compris. Le candidat joindra une photo (type photo d'identité) dans un format 768 x 1024 (hauteur) en 300 dpi.

Date de clôture des candidatures : vendredi 10 mars 2023 minuit.

En cas de non-conformité aux consignes exprimées ci-dessus, il sera demandé au candidat de se conformer à la prescription précitée.

Après clôture de cette liste, les candidatures seront communiquées aux membres du Conseil d'Administration lors de sa séance du mardi 14 mars 2023.

La liste des candidats et leur texte de motivation seront publiés dans *La Lettre de la Fédé* d'avril 2023.

Rappel : les votes débiteront à compter du 3 mai 2023.

Avec mes encouragements à celles et ceux qui souhaitent rejoindre la Fédération,

Le 31 janvier 2023

Jean Saleilles

Président de la Fédération Photographique de France